



Council of the
European Union

Brussels, 9 July 2015
(OR. en, fr)

10709/15

AGRI 386
CLIMA 78
ENV 474

NOTE

From: General Secretariat of the Council
To: Council
Subject: 4 per 1000 : Soils for food security and climate

Delegations will find attached an information note from the French delegation on the above mentioned subject to be dealt with under "Any other business" at the meeting of the Council (Agriculture and Fisheries) on 13 July 2015.

*Point divers présenté par la délégation française au Conseil agriculture et pêche du 13 juillet
2015*

L'initiative « 4 ‰ : des sols pour la sécurité alimentaire et le climat »

La France souhaite présenter un point divers au Conseil du 13 juillet 2015 sur l'initiative « 4 ‰ : des sols pour la sécurité alimentaire et le climat », qu'elle souhaite lancer lors de la prochaine réunion de la COP 21 au mois de décembre à Paris.

Contexte

Les enjeux climatiques qui seront abordés lors de la réunion de la COP 21 à la fin de l'année à Paris ont pris une importance de plus en plus grande. La France considère que l'agriculture ne doit pas être perçue comme un problème mais qu'elle peut et doit être une partie de la solution. Cette recherche de solution doit prendre pleinement en compte la dimension productive de l'activité agricole et son rôle décisif dans la sécurité alimentaire. Il doit ainsi s'agir de rechercher des voies qui combinent à la fois sécurité alimentaire et réponse aux enjeux climatiques d'atténuation et d'adaptation.

Le renforcement du stockage de carbone dans les sols agricoles constitue de ce point de vue un levier puissant, qu'il est important de mobiliser.

Au niveau mondial, les quantités de carbone stockées dans les sols sont plus de deux fois plus importantes que les quantités stockées dans l'air. Une croissance annuelle de 4 ‰ de ces quantités permettrait d'absorber et de stocker l'équivalent du total des émissions anthropiques annuelles de CO₂. L'augmentation de la séquestration de carbone dans les sols agricoles aurait ainsi un effet important pour le climat.

Dans le même temps, l'augmentation de la séquestration de carbone dans les sols améliorerait la qualité des sols et la productivité des terres et favoriserait la lutte contre l'érosion et l'adaptation aux dérèglements climatiques. Cette augmentation participerait donc fortement à l'enjeu de sécurité alimentaire.

Des solutions concrètes existent pour favoriser le stockage de carbone dans les sols agricoles. Il est possible par exemple de rechercher une couverture des sols toute l'année pour maximiser la production de biomasse, de mettre en œuvre des systèmes de cultures diversifiées, de privilégier le recours à des produits organiques ou bien encore de développer l'agroforesterie.

L'initiative « 4 ‰ : des sols pour la sécurité alimentaire et le climat »

La France propose de lancer à l'occasion de la COP 21 une initiative internationale pour la sécurité alimentaire et le climat s'appuyant sur une mobilisation collective pour favoriser le stockage du carbone dans les sols agricoles. Cette initiative, intégrée au plan d'action Lima-Paris, reposerait sur deux volets : d'une part la mise en place d'un programme international de recherche et d'autre part un plan d'action visant à encourager le recours à des pratiques bénéfiques pour la restauration des sols et le stockage de carbone dans les sols agricoles.

Plusieurs événements se tiendront au cours des mois à venir et permettront de préciser les contours de cette initiative. En particulier, une conférence sera organisée à l'OCDE le 15 septembre sur le sujet de l'agriculture et des sols agricoles face aux défis du changement climatique et de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, un événement « sécurité alimentaire et changement climatique » coorganisé par la FAO, la France et le Maroc devrait se tenir en parallèle du Comité de la sécurité alimentaire à Rome du 12 au 15 octobre.

L'initiative « 4 ‰ : des sols pour la sécurité alimentaire et le climat » s'inscrit dans le cadre de l'agenda des solutions de la COP 21 en décembre à Paris. À cette occasion, un grand nombre d'États, d'organisations internationales, d'ONG et d'entreprises pourraient lancer cette initiative en signant une déclaration commune. La France espère obtenir le soutien des États membres de l'Union européenne et de la Commission dans cette démarche. Les mois qui viennent permettront de préparer cette déclaration et d'y travailler ensemble.